

UN ARBITRE DU LYCÉE FOURIER D'AUXERRE SÉLECTIONNÉ POUR LE MONDIAL



SCOLAIRE. Au Maroc cet été. Un élève de la section arbitrage du lycée Joseph-Fourier d'Auxerre officiera lors des championnats du monde scolaires, du 22 au 31 juillet, à Rabat (Maroc) : Clovis Roussel (photo ci-contre), en terminale et âgé de 17 ans, a été sélectionné grâce à ses performances lors des championnats de France cadets à Brest. Marius Blaise, 16 ans et en première, a quant à lui été nommé suppléant après avoir été au sifflet lors des championnats de France cadettes à Pau. Une belle représentation internationale pour la section sportive dirigée par Alexandre Perreau-Niel, officiel en Ligue 2, en plein processus de recrutement pour l'avenir jusqu'à mi-avril. ■

L'Yonne républicaine

RECHERCHE UN OU UNE CORRESPONDANT(E) SPORTIF (VE)

Vous avez du temps libre ?

Vous aimez écrire et prendre des photos ?

Vous vous intéressez à la vie locale...

Rémunération à l'article et à la photo

Contactez-nous : sports.yr@centrefrance.com

L'YONNE sports

Football

Arrivé cet été dans le département pour des raisons professionnelles, Christophe Gioé, Normand d'origine (39 ans), a pris la présidence de la commission départementale de l'arbitrage du district de l'Yonne. Il présente son parcours, sa vision de l'arbitrage et ses projets.

« Être au service du jeu et des clubs »

Hugo Borrel
hugo.borrel@centrefrance.com

■ **Comment avez-vous atterri dans l'Yonne ?** Je suis arrivé en août dernier après un changement d'ordre professionnel. Avant ça, j'habitais en Normandie où j'ai arbitré pendant 15 ans, tout en occupant diverses fonctions liées à l'arbitrage. Aujourd'hui, je suis arbitre de R1, au centre, de touche en N2 et N3 ainsi qu'observateur pour les jeunes arbitres de Ligue et tous les arbitres de district. Je suis également président de la commission départementale de l'arbitrage (CDA).

■ **Comment vous êtes-vous retrouvé président dans un territoire que vous ne connaissiez pas ?** Quand je suis arrivé dans l'Yonne, la CDA était démissionnaire. Le président du district Christophe Cailliet m'a contacté afin de savoir si j'étais d'accord pour me lancer dans l'aventure. J'ai accepté et pris la présidence depuis le dernier trimestre 2022.

■ **Quelle est votre vision de l'arbitrage ?** C'est être au service du jeu et des clubs. C'est le leitmotiv de mon premier procès-verbal de CDA. L'arbitre n'est qu'un acteur de plus sur le terrain, il est là pour faire appliquer les lois du jeu et mettre en œuvre les consignes de l'équipe technique régionale. C'est un facilitateur du jeu, comme une sorte de chef d'orchestre qui ne doit surtout pas se mettre en avant. Et s'il le fait, c'est que le moment l'appelle. L'arbitre vient avec une palette d'outils, à lui de les utiliser au bon moment.

■ **Dans quel état d'esprit étiez-vous au moment de prendre cette fonction ?** Je suis arrivé avec beaucoup de candeur et d'humilité, sans trop écouter ce qui pouvait se dire sur la précédente commission. Par ailleurs, de par mon expérience, j'avais une idée de la feuille de route que je souhaitais mettre en place. On a pu reconstituer une équipe et se fixer des missions simples pour

la première année. Car, si on met la charrue avant les bœufs, on va droit dans le mur. Mais il y avait un petit peu d'appréhension, d'excitation, aussi. Maintenant, ça fait plus de quatre mois, et quand je regarde dans le rétroviseur, on a déjà fait de belles choses.

■ **Justement, qu'avez-vous mis en place ?** Comme je viens de le dire, on a reconstitué un bureau, mis en place une commission pour les jeunes arbitres et une pour le futsal, qui a vocation à se développer sur l'ensemble des territoires. Par ailleurs, dans l'idée de remettre de la communication avec les arbitres, on a mis en place un rassemblement de mi-saison qui s'est déroulé le 25 février à Sens. On a également demandé aux volontaires de se déclarer pour monter à l'échelon supérieur. Traditionnellement, on observe 100 % des arbitres dans la saison, et à la fin, le classement détermine les montées et descentes. Sauf que certains ne veulent pas monter et, à d'autres, on ne leur laisse pas forcément leur chance. On a souhaité se baser sur le volontariat, pour ensuite, aller les voir et juger de leur capacité à évoluer à l'échelon supérieur.

« Les arbitres ne servent pas juste à avoir le quota de joueurs mutés »

■ **Vous êtes également intervenu au Stade Auxerrois...** Oui, le Stade Auxerrois fait partie des pionniers en ce qui concerne l'intégration de l'arbitrage à tous les échelons du club. Je suis venu par surprise, les seniors venaient pour s'entraîner et en réalité, on s'est retrouvés en salle tous ensemble. L'objectif était de parler de toutes les facettes de l'arbitrage et de répondre aux questions des joueurs, pour en-



PHOTO MARION BOSSOT

lever certaines idées préconçues. On a évoqué deux thématiques qui reviennent tous les week-ends : le dernier défenseur et la main. Et au-delà de l'aspect ludique, j'ai trouvé l'échange intéressant. Le retour des joueurs a été plutôt bon.

■ **Peut-on imaginer une généralisation de ce genre d'initiative ?** C'est clairement quelque chose qu'il faut développer. Je me tiens à la disposition des clubs. Aujourd'hui ce qui tue l'arbitrage et le football, c'est la manque de dialogue. On a la chance d'avoir des arbitres qui habitent un petit peu partout sur le territoire, les supports sont prêts. À partir de là, les clubs n'ont plus qu'à se rapprocher de nous.

■ **Existe-t-il d'autres projets de ce genre ?** Les arbitres pour-

raient aller s'entraîner avec leur club, être au sifflet lors des matches amicaux... S'entraîner tout seul, ce n'est pas ce qu'il y a de plus agréable. C'est également l'occasion de revenir sur les situations qu'il a pu y avoir le week-end. Les clubs doivent intégrer les arbitres, qu'ils ne servent pas juste à avoir le quota de joueurs mutés. D'ailleurs, on se rend compte que les clubs qui pérennisent leur population arbitrale sont ceux qui intègrent leurs arbitres dans le projet.

■ **Enfin, où en est-on du manque d'arbitres dans l'Yonne ?** Il nous en manque une bonne trentaine pour couvrir tous les matches du territoire icaunais de manière confortable. Il faut composer avec les indisponibilités de nos arbitres. On doit respecter ça. Le

Covid a changé beaucoup de choses de ce point de vue là. Aujourd'hui, un arbitre peut annoncer une indisponibilité quinze jours avant le match, on accepte sans qu'il y ait de sanction. Par ailleurs, on a fait des formations initiales à l'arbitrage qui ont permis de diplômer 25 personnes. Maintenant, on sait que le challenge, c'est de les fidéliser. La plupart de ceux qui arrêtent, c'est dans leur première année. En ce sens, pendant deux ans, un arbitre qui débute peut être accompagné par un membre licencié de son club, inscrit sur la feuille de match. Et cette personne sera accompagnée financièrement. En conclusion, on est un peu en retard, mais les choses se stabilisent. ■

YR